



**PRÉFET  
DE LA SARTHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la Coordination  
des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial**

**Bureau de l'Environnement et de  
l'Utilité Publique**

**RÉCÉPISSÉ DE CHANGEMENT DE  
DENOMINATION SOCIALE.**

<i>Déclaration :</i>	<i>Installation :</i>
<b>TRIVIUM PACKAGING WEST FRANCE</b> 6 avenue Rhin et Danube 72202 LA FLÈCHE	<b>TRIVIUM PACKAGING WEST FRANCE</b> 6 avenue Rhin et Danube 72202 LA FLÈCHE

Le Préfet de la Sarthe,  
Chevalier de la Légion d'honneur ;  
Chevalier de l'ordre national du Mérite

**Vu** le titre 1er du livre V du code de l'environnement, relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement, notamment l'article R512-68 ;

**Vu** l'Arrêté préfectoral n°920/0667 du 14 février 1992, actualisant les règles d'aménagement et d'exploitation des installations de la société PECHINEY EMBALLAGE ALIMENTAIRE située 6 avenue Rhin et Danube à LA FLÈCHE ;

**Vu** le récépissé de déclaration de transfert des activités, délivré le 07 juillet 1997, à la SA IMPRESS METAL PACKAGING, située 6 avenue Rhin et Danube à la FLÈCHE ;

**Vu** le récépissé de déclaration du 12 mars 2004 relatif à la rubrique 1414.3 de la nomenclature des installations classées, accordé à la SA IMPRESS METAL PACKAGING à LA FLÈCHE ;

**Vu** l'arrêté préfectoral complémentaire n°06-0500 du 26 janvier 2006, délivré à la Société IMPRESS METAL PACKAGING, pour l'exploitation des installations situées 6 avenue Rhin et Danube à LA FLÈCHE ;

**Vu** le courrier de la DREAL du 03 septembre 2010, actant le bénéfice de l'antériorité de la SA IMPRESS PACKAGING, au titre de la rubrique 1532.2 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement ;

**Vu** le récépissé de changement de raison sociale du 28 novembre 2011 délivré à la SA ARDAGH MP WEST FRANCE, située 6 avenue Rhin et Danube à LA FLÈCHE ;

**Vu** l'attestation préfectorale de bénéfice d'antériorité du 05 mai 2014, au titre de la rubrique 3670 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, délivrée à la SAS ARDAGH MP WEST FRANCE, à LA FLÈCHE ;

**Vu** l'arrêté préfectoral complémentaire n°DIRCOL 2017-0152 du 12 avril 2017, modifiant l'arrêté préfectoral n°06-0500 du 26 janvier 2006, délivré à la SAS ARDAGH MP WEST FRANCE, située 6 avenue Rhin et Danube à LA FLÈCHE ;

**Vu** les courriers du 03 et du 16 novembre 2020, de la SAS TRIVIUM PACKAGING WEST FRANCE déclarant le changement de dénomination sociale de la SAS ARDAGH MP WEST FRANCE devenant la SAS TRIVIUM PACKAGING WEST FRANCE, pour les sites de LA FLÈCHE et de CROSMIÈRES ;

**ACCUSE RÉCEPTION**

de la déclaration de changement de dénomination sociale de la SAS ARDAGH MP WEST FRANCE devenue la SAS TRIVIUM PACKAGING WEST FRANCE, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019, pour son installation se situant 6 avenue Rhin et Danube à LA FLÈCHE ;

Cette installation a fait l'objet des arrêtés préfectoraux et documents administratifs susvisés au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Toute modification apportée à l'installation, à son mode d'exploitation ou à son voisinage, entraînant un changement notable des éléments du dossier initial, doit être portée avant sa réalisation à la connaissance du préfet.

Fait au MANS, le

**E 6 MAI 2021**

Pour le Préfet,  
Le Directeur de la Coordination  
des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial

Catherine QUILICHINI-MARTIN